

## URASCE Est

### Concours régional de photographies 2014

#### Compte-rendu de la section photo

Ce concours a été lancé il y a quelques mois, l'ASCE 54, et plus particulièrement sa section photo, étant chargée de l'organiser pour le compte de l'URASCE Est. Le thème du concours était : "**Portraits : regards, expressions et attitudes**", avec deux catégories : couleurs et noir et blanc.

Pour les détails du règlement, se reporter à sa version PDF publiée sur le site FNASCE, URASCE Est.

## 1. Observations générales.

La première observation est que, malgré la publicité relayée par la région et les ASCE, la participation a été réduite aux seuls amicalistes 54 et 57. Au total, nous avons reçu 31 photographies, parmi lesquelles aucune n'a été écartée, que ce soit pour comme hors-sujet ou pour défaut technique flagrant.

La seconde observation est qu'il s'avère raisonnablement productif de *supprimer la catégorie « enfants », et d'imposer au moins une partie des photos en N&B*

La troisième observation est que, comme je le soulignais déjà pour le concours 2013, la qualité générale (y compris technique) des photos proposées est très bonne, voire excellente, et sans lien particulier avec les matériels utilisés (du compact basique au reflex perfectionné) même si **les photos ont été sélectionnées avec soin, ce qui semble être le principal facteur de qualité**. Ce fait devrait encourager les nombreux amicalistes à se lancer sans complexes (mais en étant cependant objectivement très critiques par rapport à leur propre production...) dans les prochains concours.

## 2. Fonctionnement du jury de concours.

Chaque ASCE (08, 54, 55, 57, 67, 68, 88 et 90, 51 étant excusée) disposait d'un seul bulletin de vote, sur lequel elle pouvait retenir au plus 3 photos couleurs et 3 photos N&B par ordre de préférence (5 points pour la photo n° 1, puis 3, et 1 point pour les suivantes). Cette

disposition avait selon moi, je le soulignais l'an dernier, le mérite de pousser les membres d'une même ASCE à discuter et argumenter, et donc à **partager** pour arriver à un consensus. Ce système de jugement a bien fonctionné en 2013, il semble qu'il en soit de même cette année.

Toutes les photos étaient présentées à l'identique, collées (par les soins de l'animateur de la section photo de l'ASCE 54) sur un carton-plume noir, l'étiquette au dos de chaque tirage étant donc invisible, et l'identification directe de l'auteur impossible. Les œuvres avaient été numérotées de 1 à 20 pour la couleur et de 21 à 31 pour le N&B, dans un ordre aléatoire pour préserver au mieux l'anonymat des auteurs.

### 3. Résultats du vote

Le dépouillement des bulletins de vote a donné le palmarès suivant :

Classement couleur	N° photo	auteur	sujet	ASCE	observations
1	8	Guy-Michel Bettenfeld	Grand sourire	57	1er prix d'un montant de 100€
2	13	Guy-Michel Bettenfeld	Regard intense	57	2 <sup>nd</sup> prix : 75€
3	4	Michel Bouneaud	Jeanne	54	3 <sup>ème</sup> prix : 50€
Classement N&B	N° photo	auteur	sujet	ASCE	observations
1	31	Stéphane Pfeiffer	Portrait à la casquette	54	1er prix d'un montant de 100€
2	28	Alain Auburtin	Regard amoureux	57	2 <sup>nd</sup> prix : 75€
3	24	Jean-Marie George	Gourmandise	54	3 <sup>ème</sup> prix : 50€

Au-delà de ce palmarès, vous trouverez ci-après le classement complet sous forme d'un tableau en annexe. Je remarque que nous avons un récidiviste (pas trop dangereux quand même...), Jean-Marie GEORGE, et à rebours du ministre de l'Intérieur, je l'encourage à persévérer.

De plus, le palmarès ne récompense que 6 photos, mais sur les 31 aucune n'était médiocre, bien au contraire.

## Conclusion

C'est un concours photo à la fois frustrant (aucun participant hors des ASCE 54 et 57) et très agréable par la qualité générale des photos. Je tiens à remercier les sections photo de ces 2 ASCE, et notamment celle de Moselle qui, pleine d'enthousiasme a largement participé.

Alors, un grand merci à l'URASCE Est pour avoir bien joué le jeu du jury, la bise à toutes les dames et salut aux hommes, et au prochain concours photo !

Michel Bouneaud

**TABLEAU DE JUGEMENT DES OEUVRES :**

	amicaliste				Couleur	N&B	ASCE votantes									Note	Classement
	Numéro	Nom	Prénom	ASCE			Nom ou N° photo	8	51	54	55	57	67	68	88		
<b>Couleurs</b>	1	Chantraine	Jean-Luc	57	sourire	X							3		3		
	2	Gerardin	Françoise	57	quoi ma gueule...	X									0		
	3	Gerardin	Françoise	57	la fille du printemps	X									0		
	4	Bouneaud	Michel	54	Jeanne	X					5			1	6	3	
	5	Gerardin	Françoise	57	je l'aurai ce concours	X				3	1		1		5		
	6	Auburtin	Alain	57	4	X									0		
	7	laurent	David	57	4	X									0		
	8	Bettenfeld	Guy-Michel	57	4	X	5		5	1	3	5	5		24	1	
	9	George	Jean-Marie	54	4	X									0		
	10	Pfeiffer	Stéphane	54	4	X						3			3		
	11	Auburtin	Alain	57	3	X									0		
	12	laurent	David	57	3	X								3	3		
	13	Bettenfeld	Guy-Michel	57	3	X	3		1	5				5	14	2	
	14	Lutz	Michel	54	3	X									0		
	15	Pfeiffer	Stéphane	54	3	X									0		
	16	Auburtin	Alain	57	2	X									0		
	17	Bettenfeld	Guy-Michel	57	2	X	1		3			1			5		
	18	George	Jean-Marie	54	2	X									0		
	19	George	Jean-Marie	54	1	X									0		
	20	Lutz	Michel	54	1	X									0		
<b>N&amp;B</b>	21	Gerardin	Françoise	57	sourire d'un tronc d'arbre	X									0		
	22	Bouneaud	Michel	54	Louis	X									0		
	23	Chantraine	Jean-Luc	57	3 filles	X					5				5		
	24	George	Jean-Marie	54	3	X			3		3	1	5		12	3	
	25	Laurent	David	57	2	X									0		
	26	Lutz	Michel	54	2	X									0		
	27	Pfeiffer	Stéphane	54	2	X	1			1		3		3	8		
	28	Auburtin	Alain	57	1	X	3		5		1		3	1	13	2	
	29	Laurent	David	57	1	X							1		1		
	30	Bettenfeld	Guy-Michel	57	1	X			1	3				5	9		
	31	Pfeiffer	Stéphane	54	1	X	5			5		5			15	1	

Les photos primées, ainsi que toutes celles ayant reçu au moins un vote<sup>1</sup>, seront prochainement publiées sur les sites ASCE, sous réserve que les photographes m'aient envoyé les fichiers (définition 1600x1200 environ) de leurs photos primées ou simplement distinguées. En attendant, après les avoir photographiées dans de mauvaises conditions techniques, vous trouverez ci-après les 6 images primées. On fera, j'espère bien, beaucoup mieux pour la publication sur les sites ASCE...

1 A la réflexion, pourquoi ne pas publier toutes les photos ? C'est donc ce qu'on va faire !

1<sup>er</sup> prix couleurs



Œuvre de Guy-Michel Bettenfeld

2nd prix couleurs



Œuvre de Guy-Michel Bettenfeld

3ème prix couleurs



Œuvre de Michel Bouneaud

1<sup>er</sup> prix N&B



Œuvre de Stéphane Pfeiffer



2nd prix N&B



Œuvre d'Alain Auburtin

3ème prix N&B



Œuvre de Jean-Marie George